

Mise en place du SPPEH

ARCHE Agglo

Présentation GTLU ADIL 26 – Le 2 décembre 2021



ARCHE Le territoire de ARCHE Agglo
Agglo



ARCHE
Agglo

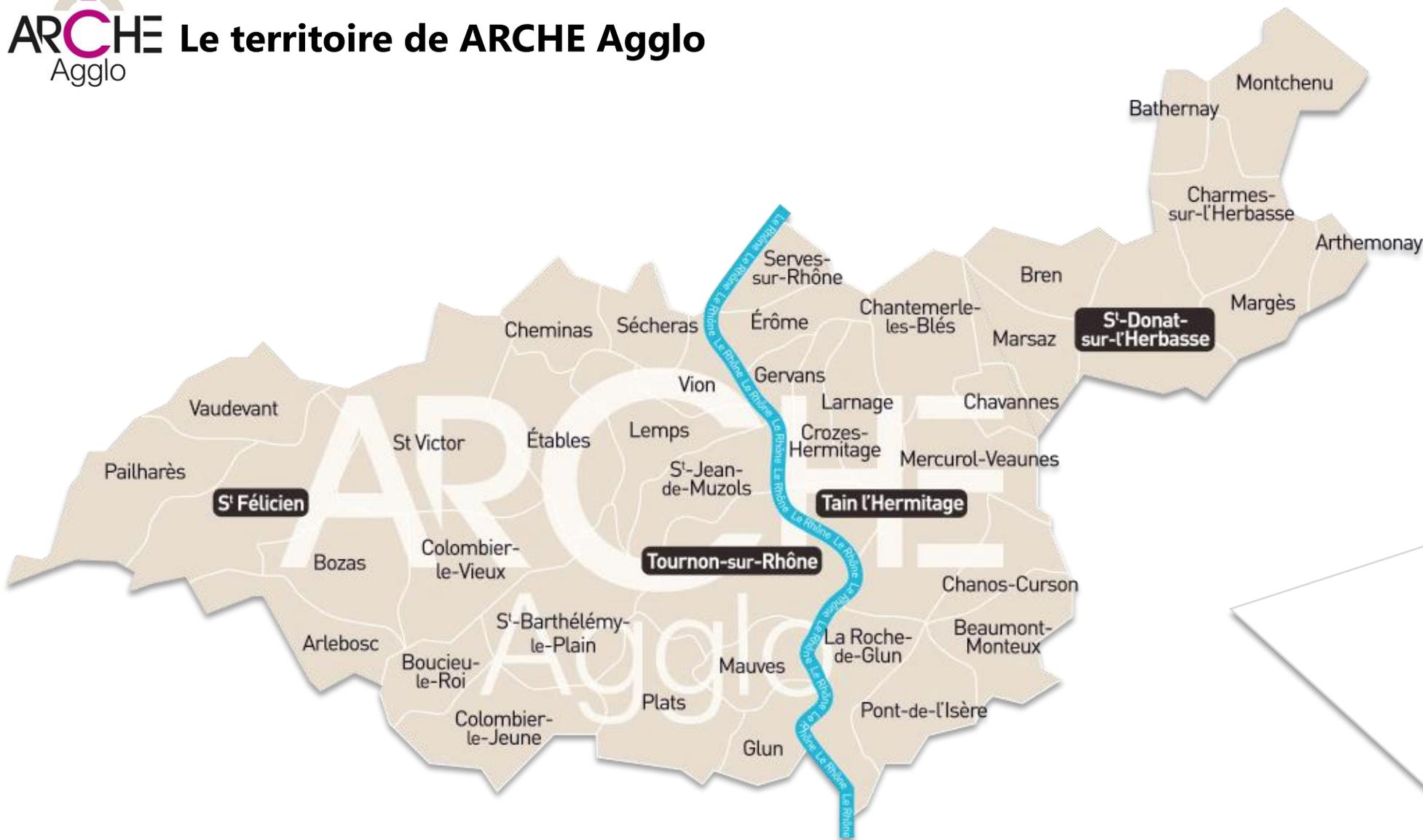
41 communes

57 427 habitants
(Insee 2020)

2 départements



ARCHE Le territoire de ARCHE Agglo
Agglo

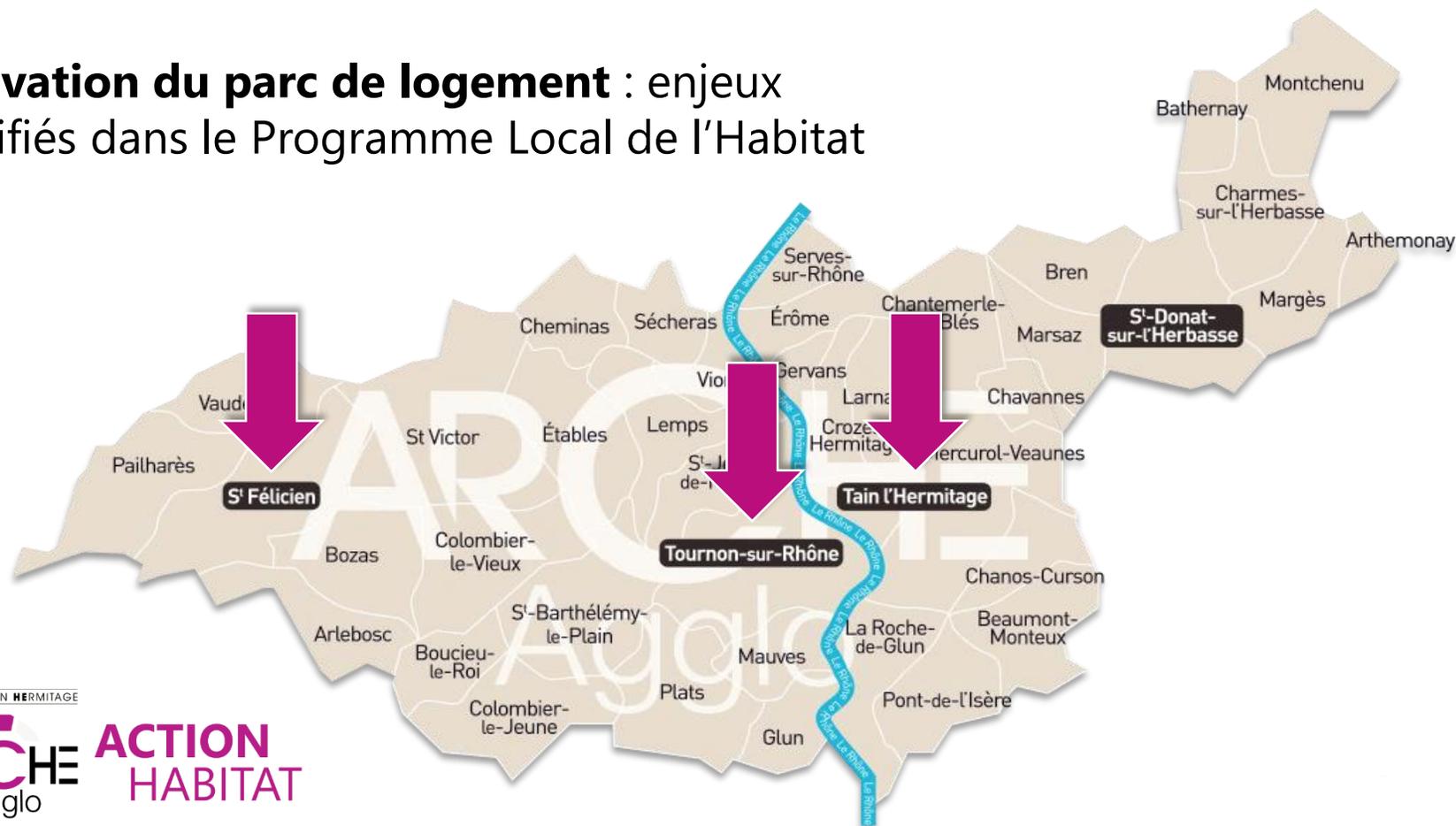


- Un enjeu de la rénovation du parc de logement énergivore, dégradé et vacant identifié dans le Programme Local de l'Habitat (action 6 et 7)
- Un plan climat énergie territoire validé avec une action sur la rénovation qualitative des logements
- Un EPCI bi-départemental
- Une volonté de simplifier les démarches pour les administrés de ARCHE Agglo
- Une équité territoriale entre la partie drômoise et ardéchoise
- La mise en place de nouveaux dispositifs de l'ANAH en janvier 2020
- Une nécessaire harmonisation des dispositifs
- Une entente tri partite avec Annonay Rhône Agglo et Val d'Ay depuis 2017 pour la mise en œuvre de la plateforme de rénovation Rénofuté

Le contexte du territoire

Rénovation du parc de logement : enjeux identifiés dans le Programme Local de l'Habitat

D'ARDÈCHE EN HERMITAGE



D'ARDÈCHE EN HERMITAGE



Des dispositifs de l'ANAH mis en place en janvier 2020

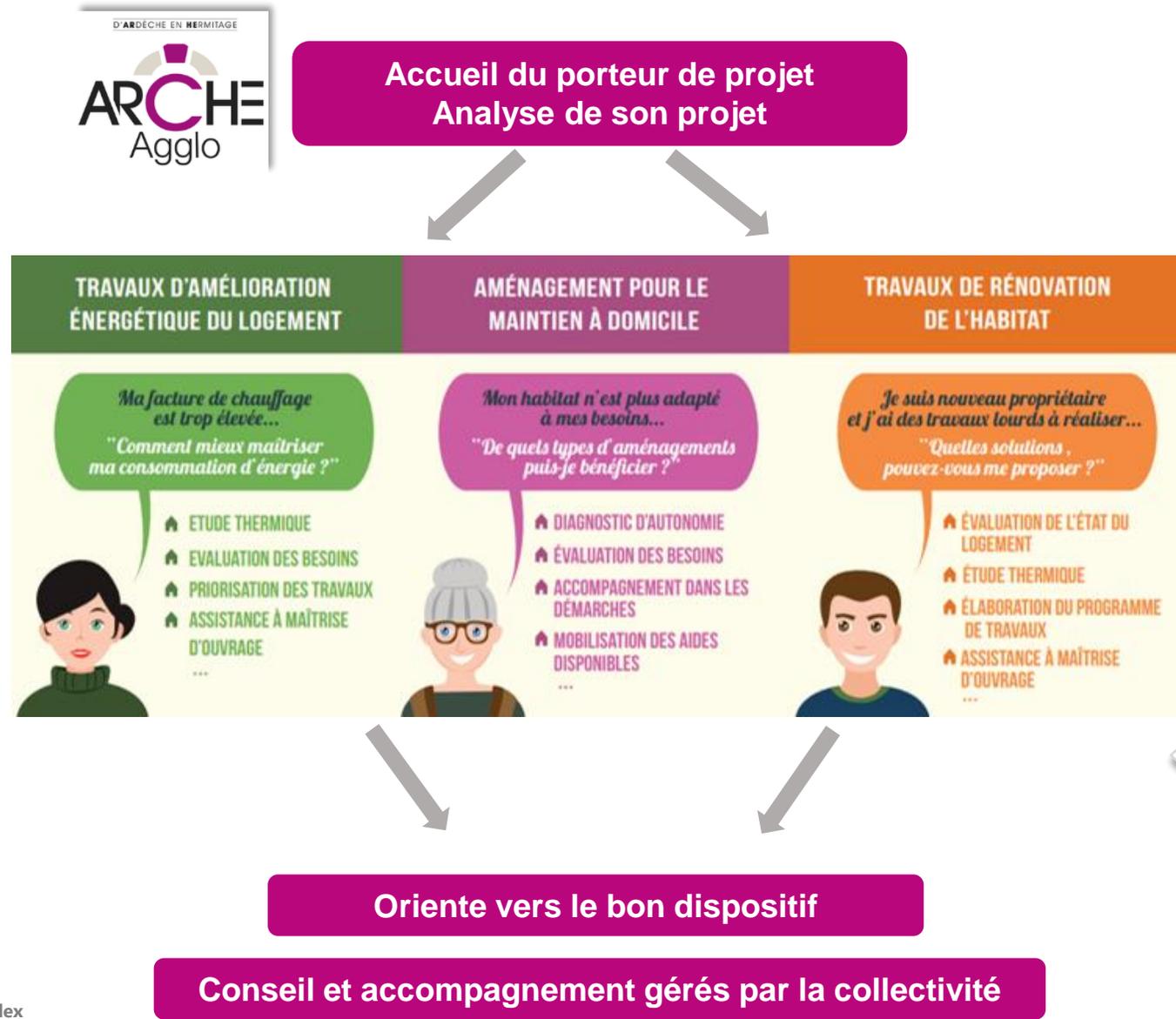
- PIG ARCHE Agglo
- OPAH RU multi-sites

Création d'un numéro de téléphone pour toutes les questions liées à la rénovation de l'habitat et d'une adresse mail dédiée

Accompagnement pris en charge par la collectivité pour les ménages

Mise en place de permanences physiques délocalisées sur 4 communes

Un nouveau règlement d'aides unique à l'échelle du territoire + aide PCAET rénovation énergétique qualitative



Le parcours du propriétaire

5 missions à mettre en place à l'horizon 2023... avec prise en compte du fonctionnement existant

1

Accueillir, **informer** les ménages / sensibiliser et communiquer vers les ménages

2

Proposer un **accompagnement** aux ménages dans leur projet de rénovation énergétique

3

Proposer un accompagnement au **petit tertiaire** (moins de 1 000m²)

4

Mobiliser et animer l'ensemble des acteurs de l'offre (acteurs publics ou privés)

5

S'impliquer dans l'**animation** régionale

**Appel à
manifestation
de la région**

Le SPPEH a été mis en place en **Janvier 2021**.

La candidature est portée par le département de l'ARDECHE.
Geoffroy Dupin est en charge de la coordination du SPPEH sur AA (0,5 etp)

Une mise en œuvre en deux temps:

- **1^{er} trimestre 2021:**

portage du SPPEH par ARCHE Agglo avec Annonay Rhône Agglo et Val d'Ay sur la base du partenariat pour Rénofuté

- **2nd trimestre 2021:**

ARCHE Agglo assure l'axe 1 et 2 à l'échelle de son périmètre en cohérence avec les dispositifs PIG et OPAH-RU

**Appel à
manifestation
de la région**

Deux axes clés dans le SPPEH qui sont gérés en direct par l'agglo pour une harmonisation des dispositifs :

1. Accueillir, informer les ménages et sensibiliser et communiquer vers les ménages

- Maintien du n° unique habitat
- Lien avec les « permanences habitat » existantes
- Partenariat avec l'ADIL 26 pour les actes A1 et A2
- Des conseils personnalisés sur RDV (tél ou physique)
- Actes C1 en lien avec les actions de sensibilisation portées par le PCAET

2. Proposer un accompagnement aux ménages dans la rénovation énergétique

- Faire le lien avec les accompagnements proposés dans le cadre des dispositifs d'amélioration de l'habitat de l'ANAH
- Elargir l'accompagnement à l'ensemble des ménages au regard des nouvelles aides financières mobilisables (CEE/ma prim'réno...)
- Choix de proposer un accompagnement en amont de la phase chantier (A4)
- Partenariat avec un bureau d'études pour l'accompagnement des ménages
- Intégrer des aides complémentaires prévues dans le PCAET (ménages au-dessus des plafonds ANAH)

Organisation du SPPEH

Des axes mis en œuvre à l'échelle départementale :

3. Proposer un accompagnement au **petit tertiaire** (moins de 1 000m²)

- Réalisation d'un diagnostic sur les aides aux entreprises existantes
- La direction de l'économie est très fortement identifiée par les entreprises et apparaît comme un interlocuteur privilégié
- L'ALEC organise des rencontres avec les chambres consulaires

4. **Mobiliser** et animer l'ensemble des acteurs de l'offre (acteurs publics ou privés)

- Actions de sensibilisation avec les artisans, les agences immobilières et les notaires du territoire
- Partenariat avec l'ALEC 07

5. S'impliquer dans l'**animation** régionale

Organisation du SPPEH

			Objectifs 2021	Total	Atteinte des objectifs
Axe 1	Actes	A1, info conseil	583	455	78%
		A2, conseil personnalisé	231	72	31%
		B1, info 1er niveau	34*	2	6%
		C1, sensibilisations ménages	7	4	57%
AXE 2	Logements individuels	A4, accompagnement phase amont	33	1	3%
	Copros	A4, accompagnement phase amont	3	0	0%
Axe 3 petit tertiaire		B2, conseil personnalisé entreprise	12*	0	0%
Axe 4 animer l'offre		C2, sensibilisation petit tertiaire	6*	0	0%
		C3, sensibilisation pro réno	4*	6	150%

Bilan de la première année

Résultats d'une année de mise en place

Les permanences :

4 lieux de permanences sur le territoire.
Les créneaux horaires disponibles se remplissent facilement, un niveau de A2 qui monte progressivement.

Saint Félicien	23
Mauves	38
Mercuriol-Veaunes	17
Saint Donat	14
Nombre de personnes reçues	92

La sensibilisation :

Semaine de la rénovation du 4 au 9 octobre

- Deux réunions publiques organisées sur les communes de ARCHE Agglo
- Animation dans deux centres de loisirs du territoire sur la question de la rénovation des logements avec des activités



Bilan de la première année

Résultat des actions

Axe 1

Mobilisation des artisans

- Organisation de 2 Webinaires à destination des artisans sur les dispositifs d'aides locaux et nationaux au premier semestre
- Organisation d'une session de formation en lien avec la structure DORÉMI
- Présentation des aides financières nationales et locales dans le cadre de la semaine de la rénovation organisée en octobre 2021



Mobilisation des professionnels de l'immobilier

Suivi du programme Actimmo :

- 31 professionnels formés (10 agences immobilières + 1 agence bancaire), 7 signatures de chartes, 7 préco'immo de réalisés.

Fin du programme en octobre

Lors de la semaine de la rénovation:

- Organisation d'une table ronde sur le sujet de la mise en place du nouveau DPE
- Rencontre avec les syndicats de copropriétés



Bilan de la première année

Résultat des actions

Axe 4

Perspectives 2022

D'ARDÈCHE EN HERMITAGE



France Rénov'
annoncée pour 2022
L'incidence de **la loi
climat et résilience**
La fusion des
financements
MPR/HMS

Des ajustements et
précisions sur le
fonctionnement et les
objectifs seront à prévoir
sur **l'année 2022**

Une communication sur
l'accompagnement
possible pour les
**ménages au-dessus des
plafonds ANAH**

La mobilisation des
artisans : une piste
intéressante pour
toucher les propriétaires